

Vivre à

Quetigny

MAI / JUIN 2018 N°196

TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

**Quetigny
expérimente
la police
de sécurité
du quotidien** p.11



Chantier monstres
**Sensibiliser
au tri** p.9



Quetigny cœur de ville
**Le centre-ville
prend forme** p.12



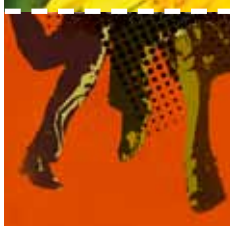
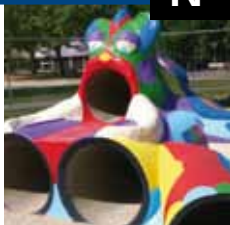
Festival
**En Quet'd'ailleurs
#3** p.19



© Aeropak

N° 196


Bientôt un nouveau revêtement pour la place Centrale



« Vivre à Quetigny-Magazine »
Mairie de Quetigny - 21800 Quetigny
Tel : 03.80.48.28.30.

Courriel : communication@quetigny.fr
Directeur de la publication : Rémi Détang
Rédaction & photos :

Olivier Carisey, Nicolas Zucchiatti, Audrey Varanguin.
Design graphique et pao : Leloublanp.
Photogravure, impression : Inore groupe
Distribution : ESAT « Le Mirande »
Dépôt Légal : 2^m trimestre 2018

La reproduction, même partielle,
du magazine est strictement interdite
www.quetigny.fr  Vivre à quetigny

au quotidien

4 Tram : un nouveau ticket de transport, **Passeport / CNI** : attention aux délais ! **Wikipedia** : des ateliers d'écriture à la bibliothèque, **actualité économique** : hôtel Cap vert, ouverture H&M, investissement Delpharm.

actualités

- 6 Actions éducatives** : Quetigny repasse à la semaine de 4 jours
- 8 Quetigny crée un rucher communal**
- 9 Un chantier monstres pour sensibiliser aux encombrants**
- 10 TIG** : une mesure alternative aux poursuites pénales
- 11 Quetigny expérimente la Police de sécurité du quotidien**
- 12 Quetigny Cœur de ville** : le point sur le chantier
- 13 Quetigny Cœur de ville** : la qualité paysagère au rendez-vous

dans les quartiers

- 14 Les travaux dans les écoles et dans les quartiers**

associations

- 16 Fête du jeu le 2 juin**
- 17 Découvrez l'ensemble du parcours sportif et santé le 9 juin**

culture

- 18 La bibliothèque aux couleurs tsiganes en juin**
- 19 3^e édition du Festival « En Quet'd'ailleurs »**

ville pratique

- 20 Tribune libre**
- 21 Les permanences de Château Services**
- 22 Les infos pratiques** : les élus à votre écoute, info atelier équilibre et prévention des chutes, prévention des déchets : des rappels utiles pour la propreté en ville.



Mai 2018, sous les pavés Quetigny se transforme



Jour après jour, le visage de la Place-Centrale-Roger-Rémond se transforme. Il est étonnant d'observer le ballet millimétré des engins et le geste précis des ouvriers qui œuvrent sans relâche pour remplacer des réseaux enterrés anciens, réaménager les parkings, restructurer les espaces publics afin de les rendre plus accueillants...

Je veux tout particulièrement saluer la patience des habitants et des commerçants de la Place-Centrale qui doivent endurer au quotidien les nuisances inévitables même si nous avons la volonté de les réduire au maximum.

Rendez-vous le 15 septembre pour l'inauguration de la nouvelle Place.

D'ores-et-déjà, nous vous invitons toutes et tous à réserver la date du samedi 15 septembre dans vos agendas. Ce jour-là, nous fêterons la renaissance de la Place-Centrale dans ses « nouveaux habits » grâce à des animations culturelles et festives qui se concluront le soir par un grand concert gratuit. Concernant l'habitat, nous intensifions le travail avec les trois promoteurs retenus pour peaufiner les programmes de logements. L'objectif est un dépôt des permis de construire à l'automne qui sera suivi de l'étape de « pré-commercialisation ». Les acheteurs intéressés pourront alors réserver leur logement sur plan.

Si ce projet Quetigny-Cœur de Ville concentre beaucoup d'attention, nous ne négligeons pas pour autant les autres secteurs de l'action municipale.

Nous poursuivons notre effort en faveur de la réussite éducative et l'épanouissement des enfants. Le retour à la semaine de 4 jours a ainsi été totalement intégré dans la préparation de la prochaine rentrée scolaire et de la nouvelle version du Projet Educatif de Territoire.

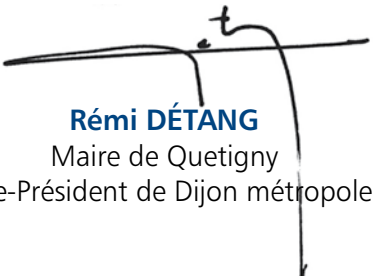
La tranquillité publique est également au cœur de nos préoccupations puisque j'ai créé une direction « ad hoc » afin d'améliorer le suivi des situations et le traitement des problèmes. La police municipale se renforce et s'appuie, dans son action de proximité, sur la collaboration très efficace de la gendarmerie.

Quetigny va compter 100 000 nouvelles habitantes... puisque plusieurs essaims d'abeilles vont « prendre leur quartier » dans le nouveau rucher municipal installé à proximité de la chaufferie urbaine et des ateliers municipaux.

Maintien des taux d'imposition à leur niveau de 2017

Enfin, notre bonne gestion nous permet cette année de maintenir inchangé le niveau des taxes locales par rapport à 2017 pour la part communale. C'est un signe supplémentaire de notre sérieux, de notre rigueur et de notre esprit de responsabilité.

Avec mon équipe municipale, nous poursuivons la réalisation du programme municipal, fidèles aux engagements que nous avons pris devant vous en 2014, et respectueux de la confiance que vous nous témoignez au quotidien.



Rémi DÉTANG
Maire de Quetigny
Vice-Président de Dijon métropole

Tramway

PAYER SON TRAJET PAR CARTE BANCAIRE, C'EST POSSIBLE !



C'est une première en France, il est désormais possible de payer son voyage en tram avec sa carte de paiement sans contact. Simple et pratique, il suffit de rapprocher sa carte sans contact de la borne de validation à l'intérieur du tram pour valider son trajet. Une solution innovante destinée à faciliter les services publics aux usagers occasionnels des transports en commun initiée par Dijon métropole et Kéolis. ✨

Une solution innovante destinée à faciliter les services publics aux usagers occasionnels des transports en commun initiée par Dijon métropole et Kéolis. ✨

Passeport / CNI

BIEN PRÉPARER SA DEMANDE C'EST GAGNER DU TEMPS !

Des demandes de réalisation et de renouvellement de passeports biométriques et de Cartes Nationales d'Identité biométriques sont formulées auprès de la Mairie chaque jour. Un important pic d'affluence a lieu pendant la période pré-été et été (6 semaines minimum actuellement pour un rendez-vous en semaine). Si la quantité des demandes de rendez-vous joue, c'est aussi parce que près de la moitié de ces derniers ne sont pas honorés que les délais tendent à s'allonger. Pour obtenir une CNI ou un passeport dans les meilleures conditions, bien choisir la date du rendez-vous et le cas-échéant informer la Mairie en cas d'empêchement est vivement souhaité. La préparation de son rendez-vous est primordiale : les justificatifs sont nécessairement des originaux (pas de photocopies) et les photos d'identité identiques, ressemblantes et datant de moins de 6 mois. Un autre point de vigilance, non des moindres, concerne les sites internet à utiliser pour la consultation d'informations, les demandes d'actes et pré-demandes : la mise à disposition d'un document contre de l'argent est absolument illégal. Un acte est en effet toujours édité gratuitement, par un service officiel. Enfin, le délai d'enregistrement, de fabrication et d'envoi après le rendez-vous est de 6 semaines.



www.service-public.fr et www.quetigny.fr compilent toutes informations sur vos démarches. La Mairie de Quetigny vous oriente également par téléphone en cas de doute, au 03 80 48 28 30 ✨

La Mairie de Quetigny vous oriente également par téléphone en cas de doute, au 03 80 48 28 30 ✨

Wikipedia

QUETIGNY CRÉE SA PAGE AVEC VOUS

L'encyclopédie libre Wikipedia, est une version internet et « open source » de la fameuse et très complète encyclopédie universelle. Elle permet d'inscrire des informations sur la toile et de les mettre à disposition de tous. Animée par la volonté d'inscrire Quetigny sur ce média, la Ville à travers son Agenda 21 et la Bibliothèque municipale propose des ateliers ouverts à toutes personnes ayant le goût de la rédaction ou tout simplement l'envie de se joindre à l'aventure (le 7^e aura lieu le 2 juin). Il est encore tout à fait possible de rejoindre l'atelier, sans inscription, pour une ou plusieurs séances. Cet atelier d'écriture mise avant tout sur l'échange (infos historiques et locales, témoignages et souvenirs) et la recherche d'informations, et propose de vous guider pour aborder l'outil opensource qu'est Wikipédia, grâce à l'intervention des membres de COAGUL.

Les prochaines dates : samedi 2 juin de 10h à 12h, mercredi 6 juin à 18h, samedi 16 juin de 10h à 12h, mercredi 27 juin à 18h
Renseignements au 03 80 46 29 29. ✨



Fiscalité

LES IMPÔTS LOCAUX RESTENT STABLES EN 2018

Votés au Conseil municipal et adoptés à la majorité le 27 mars dernier, les taux de fiscalité pour la commune n'augmenteront pas en 2018. La Municipalité poursuit son effort de maîtrise de la pression fiscale avec le choix de taux d'imposition stables pour les 3 taxes locales tout en maintenant un haut niveau de services aux habitants et un investissement soutenu notamment pour le renouvellement du cœur de ville.

Le produit attendu de la fiscalité directe est estimé à plus de 5 M d'€. Les taux d'imposition applicables en 2018 sont les suivants :

- . Taxe d'habitation : 12.83%
- . Taxe foncière (bâti) : 21.18%
- . Taxe foncière (non bâti) : 63.14%

A noter que dans le cadre de la réforme de la taxe d'habitation décidée par le Gouvernement, il revient à l'administration fiscale de calculer le montant du dégrèvement (30% en 2018) dont pourra éventuellement bénéficier chaque contribuable en fonction de ses ressources.

Plus d'infos : <https://www.impots.gouv.fr/portail/80-des-foyers-beneficieront-dune-suppression-de-leur-taxe-dhabitation-sur-leur-residence-principale>

CENTRE COMMERCIAL GRAND QUETIGNY



Après plusieurs mois de travaux et 4.7 millions d'euros d'investissement, le géant du textile suédois H&M a ouvert ses portes le 2 mai dernier dans l'enceinte de la galerie marchande. Avec 1760m² d'espace de vente, cette enseigne reconnue va apporter une dynamique supplémentaire à la zone commerciale de Quetigny, première de Bourgogne. Pour le Maire Rémi Détang qui a beaucoup œuvré pour son implantation à Quetigny : « très attendue, H&M fait figure de seconde locomotive pour la galerie marchande après Carrefour qui va fêter cette année son cinquantenaire. Notre rôle est d'accompagner au mieux ce type d'implantation pour pérenniser et poursuivre la dynamique commerciale de Quetigny tout en prenant en compte les mutations de ce secteur. Je pense notamment au e-commerce qui chaque année grignote des parts de marché. Cette arrivée est importante et se positionne en complémentarité de l'enseigne du centre-ville de Dijon ». ✨

POLE DE LOISIRS CAP VERT

Engagés depuis deux mois sitôt la première pierre posée en mai dernier par l'aménageur ICADE Promotion, le partenaire Hpba Hôtel et la Ville de Quetigny, les travaux de construction de l'hôtel Best Western vont bon train. Parachevant le réaménagement complet du pôle de loisirs Cap Vert, cet hôtel 3 étoiles composé de 80 chambres confortera



plus encore la qualité, l'attractivité et le dynamisme de cet espace d'activités qui intègre 4 restaurants, 1 bowling laser game, 1 salle

fitness, 12 salles de cinéma et les locaux de la Croix Rouge Française. Son ouverture est programmée au 2nd trimestre 2019. ✨

DELPHARM INVESTIT 30 MILLIONS D'EUROS

Fleuron de la production pharmaceutique, Delpharm lance un plan d'investissement de 30 millions d'euros pour le site de Quetigny. Annoncé en avril dernier à Quetigny lors de la journée Leem – organisation professionnelle des entreprises du médicaments- le site local ambitionne de tripler sa production d'ampoules liquides avec les créations de trois nouveaux ateliers de production. Une série d'investissements importants qui devrait permettre à terme la création de 25 emplois. 380 salariés, 70 millions de boîtes, 700 millions d'ampoules liquides et 1.3 milliard de comprimés par an sont autant de facteurs positifs qui témoignent du dynamisme économique du site quetignois. ✨



Vous ne recevez pas Vivre à Quetigny

La Municipalité porte une attention toute particulière à la distribution du magazine municipal.

Ce support d'information est en effet destiné à tous les habitants.

Si vous ne le recevez pas, n'hésitez pas à le signaler rapidement auprès du service information de la Mairie (☎03.80.48.28.30) ou par e-mail : communication@quetigny.fr.

*A noter que l'apposition de l'autocol-
lant "Stop Pub" sur votre boîte aux lettres ne vous empêche pas de recevoir
"Vivre à Quetigny".*



Actions éducatives

Un printemps rythmé par

Suite à la consultation des parents d'élèves en janvier dernier, les conseils d'écoles réunis ont voté en cohérence avec les résultats issus des urnes. Conformément à son engagement, le Maire Rémi Détang a sollicité la directrice départementale académique qui a validé la demande d'un retour à la semaine de 4 jours



Rythmes scolaires : retour des 4 jours

Aussitôt, un comité technique du Projet Educatif de Territoire (PEDT) composé des associations partenaires, des directeurs (trices) d'écoles, de l'inspectrice de la circonscription et des représentants des parents d'élèves s'est réuni afin d'échanger et débattre des modalités des horaires pour la rentrée prochaine. Pour Moulay Jellal, adjoint à l'action éducative et au jumelage : « au vu des éléments en terme d'organisation et de moyens humains et surtout dans le respect du rythme de l'enfant, nous avons décidé qu'il n'y aurait pas de journées dissymétriques mais décomposées de la façon suivante : 3h de cours le matin et 3h de cours l'après-midi les lundi, mardi, jeudi et vendredi (voir encadré). Cela signifie que nous revenons aux horaires qui prévalaient avant la réforme des rythmes scolaires mise en place en 2013 ».

Modification du PEDT

En revenant à la semaine de 4 jours à titre dérogatoire, la première conséquence est l'annulation du PEDT ré-

cemment voté en Conseil municipal. « Avec la volonté d'associer l'ensemble des partenaires de l'éducation, nous modifierons notre PEDT en réaffirmant auprès des services de l'Etat la poursuite de notre travail de réflexion et de construction d'un parcours éducatif de qualité. Dès la rentrée prochaine, un accueil de loisirs sera ouvert les mercredis à la journée ou à la demie journée avec ou sans repas. L'ensemble des partenaires (services municipaux, ASQ, ORE, CSC Léo Lagrange, Cousi Devoirs, CSF) sont d'ores et déjà mobilisés pour proposer des activités sportives, culturelles et de loisirs sur ces temps extra-scolaires » affirme Moulay Jellal.

De nouveaux locaux pour les 11-14 ans

Dès cet été, les jeunes de 11 à 14 ans disposeront de nouveaux locaux sur le site des Huches François-Mitterrand. Dans une démarche d'amélioration des accueils jeunesse, la Ville avec le concours des jeunes aménage actuellement cet espace dédié qui leur permettra de réaliser leurs activités et de

conduire leurs projets. Par ailleurs, il est à noter que les premiers travaux du futur équipement petite enfance situé rue de l'espace débuteront avant l'été afin de faciliter les démarches et l'accueil des familles pour les 0-25 ans.

Dis'Ket, productrice de projets autonomes

« Dans le cadre du projet de service municipal enfance jeunesse qui s'appuie sur les orientations du PEDT, nous avons une volonté forte d'inciter les jeunes à participer à la vie de la cité et de les accompagner vers l'autonomie ce qui favorise l'émergence de citoyens éclairés » précise Moulay Jellal. Ainsi une junior association « Dis'Ket » a été créée récemment à l'initiative d'une vingtaine de jeunes âgés de 11 à 17 ans. Leur objectif est de développer des projets co-construits avec les animateurs du service municipal enfance jeunesse tels que des séjours vacances ou des actions dans la ville. Parmi celles-ci, un projet environnemental en lien avec le développement durable et le coordonnateur Agenda 21 de la Ville



les projets

consistant à créer dans l'enceinte de l'espace Pierre Desproges un potager, un poulailler et la mise en place de composteurs pour récupérer les bio-déchets des habitants. Pour financer les différents projets, ces jeunes tiendront des buvettes lors des manifestations culturelles.

Un outil efficace pour la réussite éducative

Le Programme de Réussite Educatrice (PRE) réunit un comité technique mensuel (1) qui permet une réflexion et un travail commun pour proposer aux familles en difficulté un parcours éducatif cohérent pour leurs enfants. 15 familles sont actuellement accompagnées dans le domaine de l'alphabétisation via le jeu avec la Ludothèque et la Bibliothèque ainsi qu'en réflexologie où des séances sont proposées aux enfants pour améliorer leur attention et concentration. Pour Moulay Jellal : « *Malgré la disparition des financements de l'Etat, la Ville a décidé de maintenir ce dispositif avec ses fonds propres et la mobilisation d'un agent municipal. Le PRE vient en complément de l'école mais aussi des loisirs.* » ✨

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES

Lundi, mardi, jeudi, vendredi

Accueil élémentaires entre 8h20 et 8h30 le matin et entre 13h20 et 13h30 l'après-midi

Cours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

Accueil maternelles entre 8h30 et 8h40 le matin et entre 13h30 et 13h40 l'après-midi

Cours de 8h40 à 11h40 et de 13h40 à 16h40.

(1) – enseignants du RASED, assistantes sociales du Département, PMI, CSC Léo La-grange, services municipaux.

Lycée agricole

50 ans de vie commune avec la Ville

A la rentrée 1967, le lycée agricole Oliver de Serres ouvrait ses portes à Quetigny. A la faveur d'un contexte national et local favorable – Quetigny vivait alors une petite révolution urbanistique très singulière – son implantation doit beaucoup également à la volonté de personnalités fortes et motivées : Edgar Pisani, ministre de l'agriculture, Roger Rémond, maire et Jean Bellet, directeur des services agricoles. Liée à celle de la commune, la vie du lycée agricole verra des générations d'étudiants s'investir dans la vie de la cité notamment dans la vie associative. Retour sur les premiers pas de cet établissement d'enseignement qui rayonne au niveau régional avec Jean Coudenet, premier proviseur du lycée.



Le rôle de Jean Coudenet dans l'écriture de l'histoire du lycée intervient au moment crucial de son installation. Véritablement mémoire vive de cette « épopée », il nous livre ses souvenirs :

J'ai du mal à me convaincre d'avoir été en charge de l'ouverture de cet établissement, tant la tâche était immense. Lorsque l'on connaît les conditions dans lesquelles l'aventure a débuté, on ne peut qu'être surpris du niveau de notoriété qu'il a aujourd'hui atteint parmi l'ensemble des établissements de formation dépendant du Ministère de l'agriculture. Il y a 51 ans, en juin 1967, j'étais ingénieur d'agronomie et je recevais ma confirmation de nomination en tant que directeur du lycée, adjoint de M. Habaul, responsable de l'ensemble du complexe formé de l'ENITA (Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles) et du Lycée agricole de Quetigny.

J'avais de la famille dans la commune. J'y ai emménagé en quelques jours. Sur le site du lycée, si les pavillons étaient presque terminés, les bâtiments scolaires étaient loin de l'être. Les travaux avaient pris du retard. Il fallait assurer toute l'installation des chambres, du réfectoire, de la cuisine et des stocks alimentaires, des salles de cours, et prévoir le personnel nécessaire. J'ai passé juillet et août à éplucher des devis, septembre à recruter des enseignants et même assuré des cours moi-même quand la rentrée a eu lieu, un peu retardée, le 15 octobre. La Ville de Beaune avait prêté de quoi garnir une salle de cours et des tréteaux utilisés pour la « Vente des vins des Hospices » en attendant la livraison elle aussi retardée du matériel scolaire ! En novembre, le lycée avait trouvé son rythme. Quelques mois après, allaient se dérouler les évènements de mai 68, comme un nouveau défi à relever pour maintenir le bon accueil des étudiants malgré les grèves et les divers soucis d'approvisionnement. La rentrée de 1968, la 2^e, s'est faite selon les normes, organisée en 2 classes de collège, 2 classes de lycée, et 2 classes de préparation au concours d'entrée de l'ENITA. La structure était installée.

Quel est votre regard sur les 50 années d'histoire commune entre le lycée et Quetigny ?

Je suis resté en poste 2 années au lycée, jusqu'en 1969 où j'ai rejoint l'ANDA à Paris. Mais je n'ai pas quitté Quetigny et j'en suis toujours habitant. Je sais que le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime n'oublie pas le geste de la commune, qui a offert le terrain nécessaire pour construire l'établissement où sont formés les futurs leaders de l'agriculture française. Il me semble que trop peu de quetignois connaissent l'ENITA, qui a pourtant permis entre-autre de relancer la culture de la moutarde en Côte-d'Or. Lorsque le lycée agricole a ouvert, la commune ne comptait que 300 habitants et 7 ou 8 exploitations agricoles. Des conventions étaient établies entre le lycée et la Ville, qui permettait par exemple le partage de locaux (amphithéâtre). L'amphithéâtre qui recevait des manifestations publiques a ensuite accueilli des réunions professionnelles agricoles comme des assemblées générales de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles de Côte-d'Or. La dynamique agricole de Quetigny présente toujours un grand intérêt pour le professionnel que j'étais : elle s'est modelée en parallèle de l'urbanisation de la Ville, avec aujourd'hui la mise en place des techniques plus modernes et la participation d'un exploitant à la création de variété nouvelles adaptées aux évolutions climatiques, notamment des moutardes d'hiver. Le lycée agricole a formé des milliers de jeunes, en adaptant son enseignement à l'évolution sociale. Sa collaboration avec la Municipalité de Quetigny n'a jamais ralenti grâce à leurs dynamismes conjugués dans le temps. ✨



Jardin partagé

Vers une nouvelle création au Grand Chaignet

Après celui des Huches, un deuxième jardin partagé va voir le jour à Quetigny dans le parc du Grand Chaignet à proximité du jardin des senteurs d'ici à la fin de l'année. Lieu de loisirs et de rencontres, un jardin partagé est un espace de production maraichère composé de parcelles individuelles ou collectives, de compostage collectif, de petits équipements et stockage matériel... mis à disposition des habitants. En avril dernier, une réunion publique d'information animée par la Ville et la coopérative Saluterre a permis d'en définir les contours en terme de fonctionnement et de mode de gestion. A terme, une convention entre la Ville et les usagers fixera les règles d'utilisation de cet équipement public conçu et géré par les habitants. Pour accompagner sa phase de conception et de réalisation, des ateliers (jardinage, cuisine, maquette...) seront proposés aux habitants tout au long de l'année afin d'impliquer le plus grand nombre à ce projet (1). D'autres projets fleuriront à terme sur le site Atlas, à l'espace Pierre Desproges, dans les quartiers Epenottes et Quetignerot comme pour mieux souligner que le projet urbain du centre-ville conjugue le concept de ville alimentaire. ✨

(1) - Ateliers de 12h à 17h les 2 et 23/06, les 4 et 11/07.

Rucher municipal

100 000 abeilles au soleil



Avec pour volonté de développer plus encore la biodiversité en ville, la Municipalité s'est dotée d'un rucher municipal installé au printemps à proximité des serres municipales et de la Chaufferie. Idéalement accueillis au cœur d'un champ de plantes mellifères – véritable petit paradis des abeilles - entretenu depuis l'an dernier, 3 essaims ont pris place dans les ruches assemblées et peintes par les services municipaux qui

suivent ce projet. La gestion du rucher est confié à M. Percheron, apiculteur référent et président de l'abeille chevignoise.

Prochainement inauguré, ce rucher permettra à la fois des actions de sensibilisation à la biodiversité et à la protection de l'environnement, des partenariats avec le CFPPA et sa formation d'initiation à l'apiculture mais aussi des activités avec les habitants telles que la levée de miel et sa mise en pot. La première levée de miel est attendue pour la fin de l'été et toute personne intéressée pour suivre ce projet peut contacter la Mairie au 03.80.48.28.30. ✨



TELEGRAMMES



Développement durable

> ASSISES LOCALES EN 2018

A l'initiative de la Ville en collaboration avec la Maison Familiale Rurale et le CSC Léo Lagrange, les assises de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) seront organisées à Quetigny dans le courant de l'année. Au menu de cette journée: un état des lieux de l'EEDD à Quetigny et ses nouvelles orientations suite à sa définition récente établie par l'ONU. L'objectif est de faire travailler ensemble tous les acteurs (services municipaux, associations, acteurs de l'économie sociale et solidaire...) afin de préparer collectivement le nouvel Agenda21 de Quetigny qui s'appliquera dans les prochaines années. Si vous êtes intéressés, contacter l'Agenda21 au 06 99 71 93 56

> ATELIERS VÉLOS

Longtemps portés par l'Agenda21 et ses partenaires, les ateliers vélos évoluent et sont en passe d'être repris par le CSC Léo Lagrange et la section Segpa du collège Jean Rostand. Pour Léo, il s'agit d'un atelier « bicloune » de récupération et de démontage de vélos usagers afin de constituer un stock de pièces détachées. Si vous possédez de vieux vélos dont vous ne vous servez plus, vous pouvez leur déposer. A terme, l'association créera un atelier de réparation vélo ouvert aux habitants qui pourront bénéficier de ce service pour un coût modique. Par ailleurs, la Segpa du collège vient de créer un atelier d'infos sur les mobilités douces et de réparation vélo dédié dans un premier temps aux collégiens. A suivre.

> GESTION ÉNERGIE

Après la Mairie et la salle « La Colline », la Ville a passé de nouveaux contrats avec la coopérative Enercoop pour fournir en électricité verte le groupe scolaire des Aiguisons, le multi accueil, les services techniques (ateliers, bureaux et salle de l'AEC). Il s'agit d'une énergie 100% renouvelable qui privilégie les circuits courts entre producteur et consommateur. Seules trois villes en Bourgogne Franche-Comté ont franchi le pas de ce mode d'approvisionnement plus respectueux de l'environnement.



Chantiers éducatifs

Des jeunes mobilisés pour le cadre de vie

Mis en place par la Ville et ses partenaires, les chantiers éducatifs s'inscrivent dans une démarche de prévention et prennent plusieurs formes. Ils peuvent permettre de raccrocher des jeunes éloignés des dispositifs d'insertion vers une activité professionnelle ou une formation (voir page 10) ou encore inscrire des jeunes dans une action de sensibilisation des habitants pour améliorer le cadre de vie.



Un chantier « monstre »

Avec le printemps, vous avez sans doute vu fleurir dans les quartiers et les espaces publics de Quetigny des sculptures un peu particulières constituées d'assemblages d'encombrants récupérés sur les trottoirs de la ville. Ces « œuvres » éphémères ont été réalisées dans le cadre d'un chantier éducatif réunissant 6 jeunes de 13/14 ans motivés pour sensibiliser les habitants au tri, au recyclage des déchets et aux respects des règles de dépôt des encombrants dans la rue.

Un projet qui fait sens

En lien avec les services municipaux (1) et l'Acodège, ce projet est né du constat peu flatteur que bon nombre d'encombrants sont déposés sur les trottoirs en dehors des jours de collecte. Cette pratique nuit au cadre de vie avec des dépôts quasi permanents sur l'espace public dans certains quartiers de la ville. C'est pourquoi, encadrés par une artiste plasticienne Gwenaël Le Boulluec et des éducateurs, ces jeunes se sont investis

pour effectuer des opérations de ramassage de certains encombrants réutilisés pour la création et confection de sculptures aux formes variées de marionnettes, animaux, personnages... Parallèlement, ils ont pu appréhender les notions du tri et du recyclage avec des visites à la déchetterie, à Emmaüs et à la Recyclade.

Des monstres exposés sur l'espace public

Comme un symbole, leurs « œuvres » ont été ensuite installés sur les lieux mêmes des dépôts sauvages au pied des immeubles notamment de la place Albert-Camus, rues Ronde et Pré Bourgeot avec un message de sensibilisation aux bons usages du tri et un rappel des règles et amendes associées en cas d'infraction. Inaugurés par le Maire, les jeunes, leurs familles et les partenaires le 2 mai dernier, ces créations singulières s'exposent actuellement en Mairie et bientôt dans les halls de services publics (Château Services, Bibliothèque,

Ludothèque, Scic Habitat...). Une belle initiative portée par la Ville et ses partenaires qui a permis à ces jeunes de mener une action utile en contrepartie d'une aide financière pour organiser leur séjour de vacances cet été.

La prévention des déchets c'est l'affaire de tous !

Au-delà de cette démonstration spectaculaire, un flyer d'information sur la prévention et la gestion des déchets a été distribué dans le parc d'habitat locatif afin notamment de changer les mauvaises pratiques concernant le dépôt des encombrants.

Pour rappel, deux collectes mensuelles d'encombrants sont organisées dans le parc d'habitat social. Un calendrier annuel des dates est transmis par le bailleur social à chaque locataire. En cas d'oubli d'un jour de collecte, il est possible de contacter le n° vert suivant : 0.800.12.12.11. ✨

(1) - Agenda21, enfance jeunesse, techniques, tranquillité publique, école municipale de musique de danse et des arts



Chantier éducatif

Des jeunes mis au vert

S'inscrivant dans une démarche de prévention, la Ville et ses partenaires (1) organisent du 11 au 22 juin un nouveau chantier éducatif rémunéré permettant à une dizaine de jeunes de 16 à 25 ans en décrochage scolaire et sans qualification d'être remobilisés



autour d'un projet scolaire ou professionnel. Encadrés par un professionnel technique et deux travailleurs sociaux, ces jeunes se voient confier la mission d'offrir, à titre exceptionnel et gratuitement, une taille de haies débordant actuellement sur l'espace public à 19 locataires de la rue Veuglotte. Ces travaux manuels se conjugueront avec un programme de remise à niveau (bilans scolaire, formation, santé, administratif, atelier de prévention de conduites addictives...) afin de les aider à redéfinir un projet professionnel. Une opération qui sera valorisée lors de l'inauguration de l'important programme de rénovation des logements dans le quartier de Fontaine Village. A suivre. ✨

(1) - Scic Habitat Bourgogne, Educateur de prévention Acodège, Mission Locale..

Travail d'Intérêt Général (TIG)

Une alternative pour une réparation utile

S'inscrivant dans son programme de prévention et de tranquillité publique, la Ville participe au développement des mesures alternatives aux poursuites pénales, de type Travail d'Intérêt Général en lien étroit avec la Procureure de la République et la direction des services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP). En remplacement d'une réparation pénale, des personnes de tous âges ayant commis un délit mineur peuvent effectuer un TIG de 160h maximum dans un organisme public. Depuis 2016, la Ville a accueilli 9 personnes envoyées par les SPIP et orientées, après entretien préalable par sa direction de la tranquillité publique, dans différents services municipaux. Ces personnes effectuent leur réparation au sein des services techniques / travaux (peinture, maçonnerie, rénovation...), espaces verts (travail paysager à l'extérieur ou en serre, tonte...), actions éducatives (cantine, périscolaire) et vie associative (logistique, mise en place de salle pour l'accueil de manifestations...). Pour un des responsables de services municipaux : « les personnes accueillies s'acquittent des tâches qui leur sont confiées ». Force est de constater que les bénéficiaires de cette mesure à Quetigny prennent conscience qu'un nouveau faux pas pourrait déclencher une réponse de justice plus répressive et carcérale. ✨

TELEGRAMMES

« Un emploi nommé désir »

> LA PAROLE EST AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

Accompagnant toute l'année bénévolement des chercheurs d'emploi, les associations Solidarités nouvelles face au chômage (SNC) et Bourgogne Collaborative Network (BNC) organisent une soirée d'expression autour de la représentation de la pièce de théâtre « Un emploi nommé désir », le vendredi 15 juin, salle Mendès France.



Photo : X

L'objectif de cette manifestation soutenue par de nombreux partenaires (1) est de changer le regard porté sur les chercheurs d'emploi : passer d'un regard qui dévisage à un regard qui envisage... Créée sur mesure à partir de témoignages de terrain, la pièce de théâtre de Christian Poissonneau met en exergue la réalité à laquelle les chercheurs d'emploi sont confrontés.

Humour et interactivité avec le public sont au programme qui se déclina ainsi :

- **De 17h à 19h** : Rencontre « Paroles pour l'emploi » favorisant l'expression entre les partenaires et les demandeurs d'emploi (stands, conseils, tables rondes). Venez avec votre CV !

- **19h30** : Représentation théâtrale de « Un emploi nommé désir ».

- **A partir de 21h** : débat interactif avec les acteurs, les partenaires et les demandeurs d'emploi autour d'un buffet maison.

Vous pouvez soutenir cet événement sur bit.ly/unemploinomedesir.

Gratuite, la pièce de théâtre est **sur inscription obligatoire** :

http://bit.ly/inscription_emploinomedesir

(1) - Ville de Quetigny, Pole Emploi, AFPA, Cap Emploi, Créativ'21, Mission Locale, MGEN, EGEE, ADIE, GECKO, ADECCO, la Poste, SNCF.



Tranquillité publique

La police de sécurité du quotidien

expérimentée à Quetigny

La brigade de Gendarmerie de Quetigny a été retenue pour expérimenter depuis mars dernier la Police de sécurité du quotidien (PSQ) sur son périmètre d'intervention. Renforcer la sécurité sur le territoire (1) et répondre au mieux aux attentes et préoccupations des citoyens, telle est l'ambition de ce nouveau dispositif qui associe également la police municipale.

Explications avec le brigadier-chef Julien Chaput.

En quoi consiste ce nouveau dispositif ?

« Il s'agit d'une nouvelle approche en matière de sécurité qui replace la Gendarmerie au contact de la population, des élus et de ses partenaires comme notre police municipale. Cela se traduit concrètement par une présence accrue et visible des gendarmes sur le terrain qui se veut rassurante pour les habitants et dissuasive pour les malfaiteurs. Prévention et interventions peuvent être menées de pair avec nos 4 policiers municipaux au contact de la population ».



Concrètement, quelles sont les priorités d'action ?

« De nouveaux modes d'action sont expérimentés comme des patrouilles de contact pédestres ou à VTT dans les zones urbaines, dans les parcs ou dans des zones parfois difficiles d'accès pour les véhicules. Elles sont utiles pour par exemple évacuer les rodéos et redonner un sentiment de sécurité aux habitants. Il s'agit également de développer des contacts plus fréquents avec les commerçants et les chefs d'entreprises, d'exercer des patrouilles rassurantes lors des manifestations. Ces actions conduites avec la police municipale ne sont pas une nouveauté mais elles vont considérablement s'intensifier. Enfin, des contrôles et une présence visible dans les transports en commun notamment sur la ligne 16 (Allées cavalières – collège Jean Rostand) ainsi que des actions de sensibilisation et de prévention spécifiques sont également prévus au profit de publics plus ciblés et parfois vulnérables.

Ce dispositif va dans le bon sens pour produire davantage de sécurité sur notre territoire. Toutes ces actions sont menées en coordination avec les élus et le service de police municipale ». ✨

(1) - Quetigny, Chevigny, Saint-Apollinaire, Sennecey-les-Dijon, Neuilly-les-Dijon, Ouges



Tranquillité publique

Une direction municipale renforcée

Affirmant une volonté forte de renforcer l'efficacité de l'action de la Municipalité, le Maire a créé une direction municipale de la tranquillité publique pour répondre aux problématiques qui se posent dans la ville. Pour le Maire Rémi Détang : « S'il l'on veut être efficace pour nos concitoyens, il faut agir en actionnant différents leviers en terme de prévention de la délinquance, de médiation, d'instance de coordination des actions, de caméras de vidéo-surveillance, de chantiers éducatifs, d'opérations tranquillité vacances et bien sûr d'interventions de notre police municipale. Nous avons la volonté d'ajouter de la cohérence et de la lisibilité à nos actions de tranquillité publique ». Concernant la police municipale, un nouveau policier a intégré les effectifs et un autre est en cours de recrutement. Les horaires du service ont été étendus pour une présence accrue sur le terrain avec des interventions 2 fois par semaine jusqu'à 19h30 et 2 ou 3 samedis matin par mois. De même les patrouilles de terrain avec la Gendarmerie sont plus fréquentes dans le cadre de la Police de sécurité du quotidien (voir article ci-contre). Concernant la médiation, un agent municipal spécialement formé travaille au quotidien pour développer des projets avec les jeunes. Des caméras mobiles sont déployées et déplacées régulièrement en fonction des situations.

Un ensemble d'actions coordonnées par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), instance partenariale (police, justice, prévention) réuni mensuellement pour répondre aux situations de délinquance et d'incivilité. ✨

Quetigny Cœur de ville

La place centrale **VA CHANGER D'AIRE**

La place centrale Roger-Rémond renouvelée du sol au « plafond », c'est peu dire au vu du vaste chantier qui occupe tous ses espaces. Aux travaux de voirie et réseaux divers (secs et humides), d'élagages des végétaux, des réalisations d'un bassin enterré de rétention des eaux pluviales et d'un nouveau parking... succéderont la mise en place du nouveau revêtement de la place centrale dans les semaines à venir.



Un nouveau dallage pour la place centrale

Depuis quelques jours, la pose du nouveau dallage de la place centrale s'étendra jusqu'à fin juillet. Ces travaux de revêtement ont débuté sur le fond de la place à proximité de l'ophtalmologiste Mettey et de la boulangerie Gendrot et se poursuivront jusqu'à l'avenue du Château. A dominante de gris, le nouveau dallage comportera des touches de couleur brunes et roses qui matérialiseront au sol notamment l'allée centrale.

A noter que du 2 juillet au 31 août, des travaux de revêtement de l'avenue du Château afin de créer un plateau piéton uniforme et accessible à tous occasionneront la fermeture de cette voie circulée du 16 juillet au 31 août. Des travaux qui affecteront également la station tram Quetigny centre (23 juillet – 12 août) avec interruption du trafic du tram depuis la station Université et mise en place d'un relais bus sur cette courte période estivale.

Reprise des accès de 3 copropriétés et réouverture du parking Super U

Parallèlement à la mise en place du dallage, les entrées des immeubles en copropriétés à proximité de la Poste, du bureau de tabac et du Point chaud seront reprises avec les mises en place d'un nouveau système d'éclairage et de rampes d'accès répondant aux normes pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Ces travaux s'étendront jusqu'à début juin. Par ailleurs, le tout nouveau parking de 125 places réalisé en béton lavé et situé entre U Express et le rond-point du 18 juin vient d'être mis en service à la plus grande satisfaction des usagers des commerces de la place centrale.



La manivelle du 2-10 rue des Huches grignotée

Depuis mi-avril, la déconstruction par grignotage de l'immeuble «manivelle» de la rue des Huches va bon train et s'achèvera courant juin. Idéalement situé, cet emplacement accueillera à terme le futur équipement d'animations culturelles, facteur d'attractivité et d'animations au centre-ville. Située à proximité, l'horloge trônant au-dessus de la sous station de chauffage devrait elle aussi disparaître à terme pour ouvrir l'espace des Huches.



Réaménagement de la fontaine et ouverture de la Maison du projet

Après le démontage de la sculpture « la marche du temps » qui sera remise en état par des étudiants du Lycée Hyppolyte Fontaine, des travaux de terrassement sont engagés depuis plusieurs semaines pour réaménager cet espace qui accueillera un nouvel espace engazonné ainsi que de larges emmarchements qui relient les entrées d'immeubles aux commerces.

En lieu et place de l'ancien bar PMU, la maison du projet a ouvert ses portes devenant un lieu d'information, d'exposition et d'animations autour du projet Cœur de ville.



1^{er} arbre planté le 10 mars

Sur l'ensemble du projet Quetigny Cœur de ville, ce sont près de 250 arbres qui seront plantés, soit 2 arbres plantés pour un arbre supprimé préservant ainsi la qualité paysagère et l'identité de Quetigny. Comme un symbole, un 1^{er} arbre - un pin Sylvestre multi-tronc - a été planté le 10 mars dernier en présence de nombreux partenaires, élus, associations, riverains du quartier et des familles Bruley et Cottenet, anciens propriétaires des terrains de la partie nord de l'avenue du Château. Partie nord qui accueille deux voies nouvellement créées dénommées Rue Simone Veil et Allée de la ferme Bruley.



Quetigny Cœur de ville

« Un ensemble urbain

A FORTE QUALITÉ PAYSAGÈRE »

Alors que le vaste chantier de travaux continue de se déployer sur la place centrale Roger-Rémond, il est bien difficile actuellement d'imaginer et de matérialiser l'important volet paysager du projet. Partie intégrante de Quetigny Cœur de ville, la qualité paysagère sera bien au rendez-vous du nouveau centre-ville et confortera l'identité de Quetigny. Explications avec Benoît Martineau, architecte-paysagiste.



Benoît Martineau (à droite) présente aux partenaires le volet paysager du projet

Quels principes ont guidé votre conception du volet paysager du projet ?

Le projet paysager s'inspire du sentiment végétal fort qui fait toute l'identité de la ville. Le « déjà – là » s'est rapidement imposé comme un fondement majeur du projet. L'une des qualités principales de cette ville où « il fait bon vivre » est la présence d'espaces publics généreux, aux fortes qualités paysagères. A Quetigny, les limites privées – publiques ne sont pas visibles dans le paysage, ce qui donne le sentiment d'« habiter dans un parc ». Ce sentiment est renforcé par les enveloppes bâties qui dégagent en leur cœur, de véritables « chambres paysagères ».

L'idée a donc germé, de faire du nouveau cœur de ville de Quetigny, une chambre paysagère contemporaine, créant du lien entre les espaces publics présents de part et d'autre de l'avenue du Château et remettant en scène les commerces.

In fine, sur l'opération, deux arbres seront plantés lorsqu'un arbre sera abattu. Pour s'inscrire dans la continuité de l'existant, et renforcer les ambiances « naturelles et poétiques », un mélange d'arbres tiges, et d'arbres multi troncs a été envisagé. Des vivaces et des graminées composeront les ambiances paysagères des strates basses.

Pourquoi avoir privilégié la diversité végétale ?

La diversité végétale est un élément fort du projet paysager, dont la composition a aussi été inspirée de certaines essences déjà présentes sur le site, afin de penser leur renouvellement et d'inscrire le projet dans la durabilité. La diversité végétale permettra aussi d'enrichir la biodiversité et de créer des ambiances différenciées au fil des saisons.

Les essences des plantations ont été choisies en cohérence avec les différents espaces, les usages et les milieux environnants (ambiances formelles sur l'avenue du Château et sur l'axe majeur, ambiances plus « naturelles » sur les espaces de rencontre et de convivialité de la place, ainsi que dans le parc habité, et enfin ambiances de jardins le long du chemin des Huches et sur l'arrière de la Place Roger Rémond). Des chênes rouges seront plantés le long de l'axe majeur de composition du projet urbain, afin de lui donner une allure majestueuse et dynamique au fil des saisons.

Les floraisons des amélanchiers, des magnolias et des arbres de Judée, annonceront le printemps sur la place, tandis que les feuillages des zelkova, des féviers et des parrotias (arbre de fer), apporteront leurs couleurs chaudes et dorées à l'automne.

En été, ce sont les panicules de fleurs jaunes des savonniers qui illumineront l'espace public !

Les pins sylvestres et les chênes à feuilles de myrsine garderont leur feuillage fin et élégant en hiver.

A quel moment ce « paysage vivant » s'offrira au regard des habitants ?

Les premières plantations ont déjà été réalisées aux abords des jardins des Huches. Sur la place, il faudra attendre la fin de l'automne 2018/ début de printemps 2019 pour pouvoir profiter des ambiances végétales, car il convient de respecter les périodes de plantation.

Le cœur de ville de Quetigny est un véritable paysage vivant, où « les arbres échangent les oiseaux comme des paroles »

(Saint-Pol Roux).



Les aménagements dans les écoles...

Durant les vacances scolaires, des travaux en régie sont régulièrement réalisés par les services municipaux dans différentes écoles de la ville afin d'offrir aux équipes pédagogiques et aux écoliers les meilleures conditions d'enseignement.



Groupe scolaire des Aiguisons

MATERNELLE

Ont été réalisés les remplacements des menuiseries extérieures de deux salles de classes, les déposes et reposes des radiateurs et des planches de rive, le déménagement et remise en place du mobilier (étagères...), la pose d'une serrure dans le bureau de la directrice, des interventions dans le dortoir.

ELÉMENTAIRE

Ont été réalisés des retouches de peinture dans les classes après la pose de tableaux blancs interactifs, le terrassement de la partie sablée et la pose de pavés à l'entrée de la cantine, la réparation des pavés sur l'estrade dans la cour, les poses de bordures, d'un nouveau banc. Des opérations complétées par la mise en place de regards (électricité et eau), la reprise d'enrobés et des actions de nettoyage autour de la signalétique du groupe scolaire et du chemin à proximité de l'ancienne salle Verrey.

ELÉMENTAIRE HUCHES FRANÇOIS-MITERRAND

Ont été réalisés la modification des portes des sanitaires du préau, des travaux de peinture, la motorisation des volets dans une classe (entreprise), le réaménagement du local sport côté RASED avec séparation des dépôts entretien et rangement matériel.. Enfin un sondage sur le caniveau de chauffage a été entrepris pour l'alimentation du local jeunesse des 11/14 ans.

Groupe scolaire Fontaine aux Jardins

MATERNELLE

Ont été réalisés la pose d'une boîte aux lettres pour parents d'élèves et des opérations d'élagage sur une quarantaine d'arbres.

ELÉMENTAIRE

Ont été réalisés des travaux de rénovation des sanitaires garçons : reprises des réseaux de vidange et des carrelages, poses de la nouvelle faïence et de nouveaux urinoirs, mise en place de petites cloisons séparatives.

MATERNELLE NELSON-MANDELA

Ont été réalisés des travaux de rénovation de la salle de jeux : dépose et remise en place du plafond, pose de laine de verre de 300mm, changement de l'éclairage en « led », modification du « Skidom ». Concernant les sanitaires ont été entrepris la dépose et la remise en place du plafond, pose de laine de verre de 300mm, la modification de la structure et la peinture des plaques du plafond. S'ajoutent pour les sanitaires, la reprise des réseaux de vidange la repose du carrelage et faïence, la pose de nouveaux urinoirs avec mise en place de petites cloisons séparatives. Enfin dans la cour, le « Dinophant » a retrouvé toutes ses couleurs pour la plus grande joie des enfants.

Tous groupes scolaires

Ont été réalisés la révision des jeux de cours, les réglages / lubrification de tous les portails ainsi que les serrures et cylindres des portes extérieures et intérieures, la remise à niveau des bacs à sables, la reprise d'enrobé et sablés dans les cours, la pose de panneau d'indication des extincteurs (nouvelle réglementation). Par ailleurs concernant les espaces verts, des opérations de contrôle et d'élagage des parcs arborés ainsi que de nettoyage des cours ont été effectuées.





et dans les quartiers

Des travaux sont réalisés dans différents quartiers de la ville. La Municipalité entretient son patrimoine pour une meilleure qualité de vie.

Cimetière

UN NOUVEL ESPACE PAYSAGER CRÉÉ



Le cimetière communal évolue avec la réalisation de nouveaux espaces paysagers et équipements afin de répondre au mieux aux attentes des usagers. Ainsi, la création d'un chemin du souvenir en béton désactivé avec bordures serpente jusqu'à un espace arboré et végétalisé où sont implantées 8 cavurnes étanches : petits caveaux destinés à accueillir les urnes funéraires. 8 autres seront positionnées cet été. A proximité, le jardin du souvenir a été modifié avec la plantation de nouveaux végétaux et la création d'un puits de dispersion pour le dépôt de cendres. Enfin, à l'entrée du cimetière un espace délimité par des murs en gabions a été créé afin de masquer les containers et le stockage de déchets verts. Pour Jean-Marie Vallet : « *la Ville a souhaité moderniser mais aussi créer les conditions d'un lieu de recueillement plus intime pour les usagers avec des apports de mobiliers (équipements, bancs, chaises), de végétaux, de gazon, d'une nouvelle voie de circulation...* ». Réalisés en régie par les services municipaux, ces travaux s'élèvent à environ 35 000€.

Groupe scolaire des Huches **LES 11-14 ANS AURONT BIENTÔT LEUR ESPACE**

La Ville a pour volonté de regrouper l'ensemble des services qui touchent à la petite enfance, l'enfance et la jeunesse sur un même pôle d'activités situé dans le quartier des Huches qui accueille déjà l'accueil jeunes à l'espace Pierre Desproges. Ainsi, après le transfert des accueils de loisirs dans le groupe scolaire des Huches François Mitterrand, des travaux de rénovation sont actuellement menés dans un local intégré au bâtiment de la restauration scolaire pour accueillir d'ici à début septembre les activités des 11-14 ans. Après la mise en place d'une rampe d'accès PMR et le déplacement du portail d'entrée du groupe scolaire, des travaux de désamiantage interviendront fin juin. Suivront dès la fin juillet des réfections de sols, de faux plafonds, d'éclairage et des aménagements de l'espace co-réalisés avec les jeunes. A noter que ce bâtiment sera raccordé au réseau de chauffage urbain. Coût : 119 000€ HT.

Aménagements paysagers **PARC DE QUETIGNEROT**



Depuis plusieurs mois, le parc de Quetignerot connaît d'importants aménagements réalisés par les services municipaux destinés à aérer son caractère paysager. Après l'implantation d'une nouvelle aire de jeux, le parc a bénéficié d'un entretien conséquent des végétaux et d'une importante campagne d'élagage. De nouvelles plantations ont pris place, un déplacement de terre a permis de créer une petite butte sans oublier l'apport de mobiliers urbains avec notamment l'implantation de bancs et corbeilles. Des aménagements qui rendent sa visibilité au parc et qui mettent en valeur les rénovations de façades conformes au nouveau plan couleur de la Ville.

VOIRIES ET DÉCORS



Une touche finale végétale et minérale a été apportée au rond-point du boulevard de l'Europe pour un décor qui évoque « l'eau, le vent, le soleil » avec la réalisation d'un mobilier « girouette » qui tourne avec le vent. Par ailleurs, l'entrée de ville du boulevard Jean Jaurès en venant de Chevigny est renouvelée avec la pose de vasques géantes qui trônaient auparavant sur la place centrale. Un bel exemple de recyclage des matériaux pour permettant de diversifier les décors. Enfin, un nouveau décor vient d'être mis en place devant la salle municipale de la Fontaine aux Jardins. Réalisé en régie par les services municipaux à partir de matériaux recyclés, ces trois structures métalliques colorées et cubiques précéderont la mise en peinture prochaine de la façade du bâtiment qui finalisera le programme de rénovations intérieures et extérieures de cette salle municipale.





Événement loisirs

DÉCOUVREZ LA LUDOTHÈQUE, EN FÊTE

Bien installée, dans un lieu plus qu'agréable, la Ludothèque CSF accueille toute l'année des enfants, des parents, des assistantes maternelles... au rez-de-chaussée du château de la Motte. Elle regorge de jeux et jouets (plus de 2000) accessibles sur place et empruntables. La « caverne d'Ali baba » de tous ceux qui aiment jouer et s'amuser.

Les ludothécaires vous invitent à découvrir gratuitement cet espace samedi 2 juin, lors d'une matinée portes ouvertes de 10h30 à 12h30. Elle sera suivie d'un déjeuner sous forme de pique-nique tiré du sac. Seront proposés à cette occasion un atelier pâte à sel et du maquillage pour les plus jeunes. Tout l'après-midi, la fête du Jeu prendra ses quartiers dans les espaces intérieurs et extérieurs du château. Un éventail de jeux en tous genres et d'animations seront proposés par la Ludothèque, des services de la Ville et leurs partenaires : jeux géants, ateliers, jeux de société divers et variés, espace lecture... Accès libre et gratuit, enfant obligatoirement sous la responsabilité d'un parent – fin des festivités à 18h. ✨

AGENDA ASSOCIATIF

> MAI

Mercredi 30

Les P'tites pousses pour les moins de 3 ans, de 9h30 à 11h30 à la Ludothèque

Jeudi 31

Collecte de sang à l'espace Mendès-France à partir de 15h

> JUIN

Dimanche 3

Vide-grenier de l'ASQ Boxe française de 8h à 18h place de l'Abbé-Picard (gratuit visiteurs)

Du vendredi 8 au dimanche 17

Exposition Balade en Arts, salle Nelson-Mandela

Samedi 9 et dimanche 10

Parcours photo de Léo dans le Parc Henri-Détang

Samedi 16 et dimanche 17

Tournoi de tennis « Babolat Tour » au CSC des Cèdres

Samedi 23 et dimanche 24

Marché du Monde du Comité de Jumelage-Coopération à l'espace Mendès-France

Samedi 30

Gala fin de saison de l'ASQ Gymnastique rythmique au CSC des Cèdres

TELEGRAMMES



> FORUM ASSOCIATIF 2018

Le traditionnel rendez-vous des associations avait invité la sociologue Anouk Coqblin à intervenir sur le thème « Quel modèle associatif face aux changements de société ? », le 16 mars. Le sujet a été très apprécié des représentants associatifs présents, qui ont également pris plaisir à partager un buffet convivial.

> LA BOULE AU TOP



Photo : X

La Boule quetignoise est encore en 2018 référencée « Club de Haut niveau ». Elle fait partie des rares clubs évoluant à ce niveau sur les 6 122 que compte la Fédération. Les adhérents sont en très bonne forme : ils viennent de décrocher 5 titres majeurs de Champions de Côte-d'Or en T à T, doublettes et triplettes, qualificatifs, sans passer par les Ligues, pour les Championnats de France.

Ainsi 7 féminines et 4 joueurs masculins se rendront entre juin et septembre dans différentes villes de France avant de reprendre à partir d'octobre le Championnat National des Clubs où la BQ évolue au plus haut niveau en féminin et en National 3 en masculin.

> DES GANTS D'ARGENT EN TECHNIQUE

Après sa première place au championnat Bourgogne – Franche-Comté de boxe d'assaut pour les gants de couleurs en février, Marie-Xavière Jacques (- 52 kg), a pris part au championnat de France techniques assaut à Paris les 31 mars et 1^{er} avril. Elle s'est hissée en demi-finale.

> UN JEUNE JUDOKA SUR LE PODIUM CADET



Photo : X

Lors des Championnats de France Cadets 1^{ère} division dimanche 8 avril à Ceyrat, Emile Notebaert (cadet 2^e année) s'est illustré en décrochant une belle médaille de bronze dans la catégorie des moins de 55 kg. Il avait été retenu parmi la délégation française pour la Coupe d'Europe en tant que réserviste. Il s'entraîne avec l'AJBD 21-25 et l'ASQ Judo.

Jumelage Coopération

Deux événements à venir



Toujours aussi dynamique malgré un contexte international difficile, le comité de jumelage coopération local poursuit ses actions de solidarité au bénéfice de la population malienne de Koulikoro.

Il est de constater qu'avec l'arrivée du nouveau Maire de Koulikoro Eli Diarra élu en 2017, les projets de coopération vont bon train notamment au niveau de l'éducation et de la santé, piliers des actions du jumelage tripartite. Dernier exemple en date avec la construction dans deux groupes scolaires de bureaux supplémentaires et d'espaces de stockage de matériels pédagogiques permettant de meilleures conditions d'enseignement.

Deux événements marqueront le printemps 2018 avec les organisations d'un marché du monde à Quetigny et d'un convoi humanitaire pour Koulikoro.

Le marché africain devient marché du monde

Pendant des années, Quetigny a accueilli à l'espace Mendès-France un marché d'artisanat et d'art africain dont les bénéfices servaient des actions du jumelage pour améliorer les conditions de vie de la population malienne. En 2018, ce marché évolue en marché du monde en s'ouvrant à d'autres associations régionales investies dans des actions de solidarité internationale (Afrique, Madagascar, Pérou, artisanat et alimentation du monde...). Retenez dès à présent ces dates ! Cet événement sera organisé les samedi 23 et dimanche 24 juin à l'espace Mendès-France.

Un nouveau conteneur pour le Mali

Le comité de jumelage coopération organise l'envoi début juillet d'un nouveau conteneur acheminant des livres pour la bibliothèque, du matériel médical pour les centres de santé communautaires, des fournitures scolaires pour les écoles, des machines à coudre mécaniques pour le centre social. Vous pouvez contribuer à cette action de solidarité en déposant jusqu'à mi-juin à la Mairie de Quetigny des livres (hors scolaires), des jeux et jouets en tous genres, du matériel médical (pèse personnes, petit matériel médical particulier et pro), du matériel pour coudre, tricoter...

Renseignements au 03.80.48.28.51 ou 06.79.06.44.87. ✨

Parcours santé et sportif

Le plein d'animations le 9 juin

Projet concerté avec les associations sportives et le Comité consultatif de la Jeunesse, le parcours santé et sportif voulu et financé⁽¹⁾ par la Municipalité est à présent opérationnel. Pour fêter cet événement avec les habitants, de multiples animations et démonstrations seront organisées sur la totalité du parcours le 9 juin prochain de 15h à 18h.

Très attendu, le parcours santé et sportif sillonne désormais entre parcs et chemins la ville reliant le quartier de la Fontaine Village à celui des Allées cavalières. Il s'étend sur 3 857 mètres répartis en 7 stations composées de différents agrès permettant de nombreux exercices physiques pour prendre soin de son corps et sa santé.



Présenté aux habitants quartier par quartier au fil de son installation jusqu'à fin mai, ce parcours de plein air et accessible à tous sera inauguré le 9 juin prochain par un moment festif et de découverte ouvert à tous les habitants sur la totalité du parcours. Avec le concours de l'ASQ et d'autres associations locales, de multiples animations et démonstrations seront proposées sur chaque station pour découvrir leur fonctionnement et les possibilités d'exercices mais aussi pour la découverte de la totalité du parcours avec des marcheurs et des coureurs. D'autres animations (mini concours, découverte et essai de vélos adaptés d'AHVVES...) ponctueront cette belle après-midi festive et sportive. Venez nombreux ! ✨

(1) - Un projet global d'environ 90000 euros TTC. 18

TEMPS FORT À LA BIBLIOTHÈQUE

Peinture, musique tzigane et performance



Les œuvres peintes par l'artiste Nathalie Novi seront exposées du 5 au 30 juin à la Bibliothèque. Cette illustratrice compte une soixantaine de livres destinés au jeune public dans son bagage, tous signés d'excellents auteurs ou de sa main. Son inspiration puise dans sa passion pour l'univers des Roms. Vivant et vibrant, mêlant la liberté, la nostalgie et l'esprit de fête sans éluder les difficultés rencontrées dans la vie de tous les jours par le peuple tzigane, cet hommage dessiné par Nathalie Novi s'adresse aux enfants comme aux adultes.

Nathalie Novi réalisera une performance musico-picturale mardi 12 juin à 20h30 à la salle Méliès du cinéma Cap vert. Le public sera spectateur de la création d'une œuvre, comme il pourrait l'être au cœur de son atelier. Le duo Leskov, au violon et à l'accordéon, l'accompagnera dans sa démarche par des rythmes tziganes.

Manifestation financée par la DRAC Bourgogne – Franche-Comté et Dijon métropole dans le cadre du Contrat Territoire Lecture du Contrat de Ville. Entrée libre à l'exposition et entrée gratuite sur réservation au 03 80 46 29 29 à la soirée au Ciné Cap vert, salle Méliès. ●

© Didier Jeunesse

ARTS DE RUE À LA BIBLIOTHÈQUE

«Arrêtez de lire c'est possible»

Amis du second degré, cette conférence-spectacle est pour vous ! Embarquez avec la Compagnie des Chercheurs d'air pour un moment où humour et provocation se côtoient. Georges et Yvelines font l'apologie d'un monde sans livre, usant de stratégies farfelues et de démonstrations pratiques, pour atteindre leur objectif : nous prouver que la lecture est inutile, voire nocive. Un véritable moment de détente, non dénué de sens, à s'offrir

mardi 29 mai à 18h30 sur le parking de la Bibliothèque (gratuit). Représentation conseillée pour un public de 11 ans et plus. Dans le cadre de la saison départementale Arts et Scènes en Côte-d'Or. ●



FIN D'ANNÉE À L'EMMDA

Sous les projecteurs, les élèves



Les élèves de l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts ont suivi une nouvelle année d'apprentissage et de création et s'apprennent à dévoiler leurs nouveaux talents, en 4 rendez-vous (gratuits – sur réservation au 03 80 71 97 80) :

- Concert rock & funk par 2 groupes de musiques actuelles, un ensemble de saxophones et un orchestre composés des élèves des écoles de musique de Quetigny et Chevigny, vendredi 29 juin à 20h à l'espace Mendès-France
- Spectacle des classes de danse contemporaine et jazz samedi 30 juin à 17h30 à l'espace Mendès-France
- Concerts des ateliers de pratique vocale, lundi 2 ou mardi 3 juillet à 20h au théâtre des Prairies avec le collège
- Exposition des classes de dessin et arts plastiques du 2 au 21 juillet à la Mairie et à l'espace Léo-Ferré

Nouveauté : Des portes ouvertes sont organisées du 2 au 6 juillet à l'espace Léo-Ferré, pour permettre à tous ceux qui le souhaitent (à partir de 3 ans) de découvrir de plus près les activités de l'EMMDA. ●

En Quet'd'ailleurs

les 21, 22 et 23 juin

Le festival En Quet'd'ailleurs « remet le couvert » avec un programme bouillonnant et savoureux, qui prendra place espace Mendès-France, en intérieur et extérieur. La Ville de Quetigny assurera une nouvelle fois un événement convivial et coloré, pour la 3^e année consécutive. Toujours entièrement gratuit et pour une durée de 3 jours, il voguera cette année parmi des tonalités allant du groove à la soul, de la percussion pure au raï métissé... Le 1^{er} jour de festival, Fête de la Musique oblige, commencera très fort. Dès 19h et jusqu'à 23h30, Ibrahim Keïta et Nakama ouvriront le bal, suivi par les danseurs et percussionnistes de l'association Makussa, le big band atypique « Fanfarai » (à la place d'Ester Rada initialement programmée), le projet Soul et Funk party de l'EMMDA et les 5 musiciens de « Groove hill », qu'on ne présente plus. Le festival enchaînera le lendemain sur une soirée dédiée à tous les « p'tits loups » qui aiment s'amuser, danser, chanter : 5 classes de Quetigny se joindront au groupe Minibus pour un bal tout spécialement conçu pour le jeune public.

Samedi 23 juin, les instruments géants et le labyrinthe musical, ainsi que l'espace contes et jeux, appréciés de tous, seront de retour et accompagnés d'une nouveauté : les cerfs-volants et le jardin du vent de Nasser Volant, dès 14h. Les Quetignois peuvent dès maintenant réserver après-midi et soirée de cette dernière journée, qui ne manquera ni d'animations participatives, ni de mélodies solaires, ni de rythmes entraînants : bal-spectacle par le Théâtre des Monstres (X2), spectacle de rue par l'Impérial Kikiristan (X2), batucada, démonstrations et Bal à Bistan pour une soirée dansante très variée et très conviviale sous forme de bal interculturel. Comme d'agréables et non moins qualitatives « mises en bouche », un concert et une exposition en amont du festival vous inviteront à commencer le voyage. Toutes les informations sur www.quetigny.fr ou dans le programme distribué début juin.

Renseignements auprès du service Culturel de la Ville de Quetigny au 03 80 48 28 43.

Gratuit - pour tous (dans la limite des places disponibles en cas de déplacement des animations à l'intérieur). Restauration / buvette. ●



AVANT FESTIVAL

Tour du monde en chorales

Les CHUchotis et la chorale Z'Est d'Orange se joignent à la Chorale de l'Ecole municipale de musique, de danse et des arts de Quetigny mardi 19 juin à 20h à l'église Saint-Martin. Ils partageront avec leur public un programme choisi parmi des chansons traditionnelles de France et du Monde.

2 chefs de chœur - Réjane Veit et Evelyne Menaucourt - et un pianiste accompagnateur - Etienne Jacques - Gratuit sur réservation au 03 80 71 97 80. ●



A l'affiche

- 📍 **Ateliers d'écriture**, « Quetigny en wiki » samedi 2 et 16 juin à 10h et mercredi 6 et 27 juin à 18h.
- 📍 **Bibli'o comme 3 pommes**, pour les - de 3 ans mercredi 6 juin à 10h à la Bibliothèque.
- 📍 **Atelier pratique**, « Les applis pour smartphones » vendredi 22 juin à 17h30 à la Bibliothèque.
- 📍 **Echange de savoir** « Du web dans mon café », samedi 30 juin à 10h.
- 📍 **Portes ouvertes** à l'EMMDA, du 2 au 6 juillet à l'espace Léo-Ferré.
- 📍 **Partageons nos lectures** « Odyssée grecque : cinéma, littérature, voyages, cuisine », mardi 3 juillet à 18h à la Bibliothèque.
- 📍 **Cinéma en plein air** « L'Ascension », vendredi 6 juillet à 22h aux Allées Cavalières, rue René Cassin.

Compteurs Linky : mise au point !

L'installation des compteurs Linky suscite beaucoup de questions et de controverses.

C'est pour cela que la Ville de Quetigny avait organisé une réunion publique d'information ouverte à tous dès le 19 janvier 2017 ! Celle-ci avait réuni différents intervenants – Enedis, l'association UFC-Que choisir, le Grand Dijon - lors d'un débat qui avait permis aux « pour » et aux « contre » de s'exprimer.

Il faut savoir que l'installation de compteurs « communicants » relève d'une Directive européenne, transcrite en France dans le Code de l'Énergie. De ce fait, elle a force de Loi. Et si l'on en croit plusieurs organismes officiels indépendants – la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ou le médiateur national de l'énergie - « *les usagers n'ont pas le droit de s'opposer au changement du compteur d'énergie de leur logement* ». Vous comprendrez donc qu'il est inconcevable pour le Maire d'appeler à une autre position d'autant que ce sujet ne relève

pas directement de la compétence des communes.

Les tribunaux administratifs ont d'ailleurs annulé, après recours des préfets, les arrêtés municipaux ou délibérations de villes ayant exprimé leur opposition à Linky.

Les avis sont partagés au sein de la majorité sur ces nouveaux compteurs. Si nous en reconnaissons les atouts pour la transition énergétique, nous avons aussi des interrogations sur leur mode de financement.

En revanche, nous regrettons unanimement que certains à Quetigny utilisent cette polémique pour agiter les peurs de manière irrationnelle.

Appeler à la vigilance citoyenne est parfaitement légitime mais il ne faut se tromper ni de débat, ni de cible.

Les élus de la majorité municipale

Pour ce numéro, la contribution de la liste «Agir pour Quetigny» ne nous a pas été communiquée.

Compteurs LINKY : le Maire se dérobe !

Nous ne lui demandions pourtant pas grand-chose dans le «vœu» que la Gauche alternative de Quetigny a proposé au Conseil municipal du 27 mars : seulement d'informer les Quetignois de leur droit à refuser la pose de ces compteurs prétendument «intelligents» chez eux. Refus catégorique et unanime de tous les Conseillers de la majorité municipale, quasiment sans débat ! Et pourtant :

- Linky constitue un «trésor» de données personnelles qui contribuera, avec Facebook et tous ces GAFAM (géants du WEB), à faire de chacun de nous, chaque jour davantage, des proies commerciales dont le comportement est étudié à la loupe, à notre insu ;
- Linky coûte cher (8 milliards) et le «retour sur investissement» est pour le moins hypothétique, comme l'a souligné la Cour des Comptes ;

- Linky n'est pas fiable (pannes, dégâts aux appareils...), nocif pour les personnes électrosensibles, et est même suspecté d'être à l'origine de quatre incendies ;
- Linky est un désastre écologique : 35 millions de compteurs vont partir à la casse alors qu'ils pouvaient fonctionner encore longtemps. Quel gâchis !

Face à tout cela, alors que des centaines de conseils municipaux en France ont clairement pris position contre ces compteurs, le Maire se dit «neutre»... ce qui revient, en pratique, à favoriser les plus puissants : ENEDIS et les requins du lobby électrique. Résistons-leur !

Pierre Abecassis
Gauche Alternative de Quetigny



LE GUICHET UNIOUE DE L'EST DIJONNAIS

est une structure officielle décidée par l'Etat (contrat de ville) voulue et gérée par notre ville.

ACCUEIL : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
22, avenue du Château - Quetigny
☎ 03.80.48.41.00. E-mail : guichet-quetigny@quetigny.fr

CCAS : SERVICE SOCIAL MUNICIPAL ET PÔLE SENIORS

03.80.48.41.20

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) regroupe le Service Social Municipal et le Pôle seniors. Aides légales et facultatives (bourse sport et culture, jardin familial, insertions socio-professionnelles...) suivant le quotient familial.

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Permanence du travailleur social (60 ans et +) :
Chaque lundi et mardi de 9h à 11h30.

POINT RELAIS CREATIV' (compétences et emploi) ET SERVICE AGIR POUR L'EMPLOI

03.80.48.41.10

Ce service municipal est ouvert à tous, demandeurs d'emploi, personnes à la recherche d'informations, de formation, employeurs en recherche de salariés...

Accueil secrétariat :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Présence du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) uniquement sur prescription.

Mission locale :
Accueil des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire du lundi au vendredi sur rendez-vous.

PERMANENCES DES INSTITUTIONS

CSF Information Consommation Logement

Chaque 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

CLES 21 (Compter, Lire, Ecrire, Savoir)

Lutte contre l'illettrisme

Chaque 4^e mardi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous).

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Accueil téléphonique au 3646.
Mise à jour de carte Vitale possible sur borne CPAM.

Attention, désormais,

envoi du courrier à la CPAM Côte-d'Or - CS 34548 21045 Dijon Cedex

CIDFF 21 (droit des femmes et familles)

Sur rendez-vous au 03 80 48 90 28.

Permanences téléphoniques :

- lundi de 13h à 14h (Conventions collectives des assistants maternels).

- vendredi de 13h à 14h (Droits de la famille).

Solidarité femmes

4^e jeudi du mois de 9h à 11h30 (sur rendez-vous) au 03 80 67 17 89.

Conciliateur de justice / Cité judiciaire

Sur rendez-vous lundi de 14h30 à 16h30 et vendredi de 9h30 à 11h30.

EGEE (Entente des Générations pour l'Emploi et l'Entreprise)

Soutien / conseils aux créateurs d'entreprise et d'association.
Sur rendez-vous.

Permanence des avocats

Chaque 1^{er} vendredi du mois de 9h à 11h30.
Uniquement sur rendez-vous.

LES SERVICES DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

03.80.63.27.20

Accueil Solidarité Familles de l'Est Dijonnais

Pour les familles avec enfants mineurs à charge et personnes de moins de 60 ans.

Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Assistantes sociales

Sur rendez-vous.

Protection Maternelle Infantile

Pour les femmes enceintes et celles ayant des enfants de moins de 6 ans.

Chaque mardi de 14h à 17h sur rendez-vous.

Permanence Puéricultrice

Chaque jeudi de 14h à 16h30 sans rendez-vous.

ANTENNE DE GESTION DE LA CAF

Accueil téléphonique pour tous les allocataires de 8h30 à 16h30.

☎ 0 810 25 21 10

Borne CAF à Château Services

Attestation, suivi du dossier et des paiements, simulation des droits APL.





LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE...



Jean-Marie Vallet
1^{er} adjoint délégué au patrimoine, aux projets urbains et à la tranquillité publique.



Catherine Gozzi
2^e adjointe déléguée à la solidarité.



Moulay Jellal
3^e adjoint délégué à l'action éducative et au jumelage-coopération.



Isabelle Pasteur
4^e adjointe déléguée aux finances et au développement économique



Mario Luchin
5^e adjoint délégué à l'accessibilité et à la prévention des risques.



Odile Lours
6^e adjointe déléguée aux sports et à la vie associative



Philippe Schmitt
7^e adjoint délégué au développement soutenable, à la transition écologique et à l'économie sociale et solidaire.



Sandrine Mutin
8^e adjointe déléguée à l'action culturelle



Valentin Gnahourou
conseiller municipal délégué à l'engagement citoyen et à la démocratie participative.



Patricia Bonneau
Conseillère municipale déléguée aux affaires scolaires et à la petite enfance.



Saïd Bennis
Conseiller municipal délégué au contrat de ville.

Les habitants ont la possibilité de rencontrer un adjoint au Maire de permanence **chaque samedi à la Mairie de 10h30 à 12h.**

Si vous avez un problème particulier, si vous souhaitez évoquer certains sujets, vous avez la possibilité de dialoguer avec un élu sans rendez-vous. Si vous désirez une réponse précise à une question technique, il est souhaitable d'écrire préalablement afin d'expliquer exactement la question ou le problème que vous soulevez.

**Mairie de Quetigny
Permanence des Adjoints
Place Théodore-Monod
21800 Quetigny**

MEDECINS DE GARDE

Pour contacter un médecin de garde, appeler votre médecin qui vous orientera vers le service de garde en soirée et pour le week-end.

**N'OUBLIEZ PAS :
LE MEDECIN DE PREMIER
SECOURS EST VOTRE
MEDECIN GENERALISTE
OU UN GENERALISTE DE
GARDE. LE 15 EST RESERVE
AUX URGENCES VITALES.**

Réunion d'information le 1^{er} juin
**EQUILIBRE
ET PRÉVENTION
DES CHUTES!**



Chaque année, 2 millions de personnes de plus de 65 ans sont victimes d'une chute. S'il n'entraîne pas toujours de blessures physiques, la chute peut avoir des conséquences psychologiques sur la personne, qui par peur de tomber à nouveau, va diminuer ses activités.

On parle alors de cercle vicieux de la chute C'est pourquoi, en partenariat avec Château Services, la FAPA Seniors 21 vous propose de participer à une réunion d'information sur le thème de l'équilibre et de la prévention des chutes le vendredi 1er juin à 14h30, salle Nelson-Mandela.

Vous pourrez profiter d'une séance d'initiation gratuite animée par un éducateur qui répondra à vos questions et vous accompagnera sur un parcours pour tester votre équilibre. A cette occasion, « les ateliers bons jours, vivez intensément votre retraite » qui concernent le sommeil, la nutrition, la forme, la mémoire, les activités physiques vous seront présentés.

Renseignements et inscriptions : FAPA Seniors21 – 1 avenue Jean Bertin à Dijon au 03.80.30.07.81. Plus d'infos : www.fapaseniors21.fr

Prévention des déchets
**UN RAPPEL UTILE
POUR PRESERVER
LE CADRE DE VIE**

La collecte des déchets et des encombrants répond à des règles très précises. Elle relève de la compétence de Dijon métropole et un arrêté municipal vous rappelle également le règlement du service de collecte de déchets. Pour un cadre de vie préservé, il convient de respecter un certain nombre de règle.

Pour les bacs jaunes (déchets recyclables) :
jour de ramassage : lundi à partir de 13h30

Pour les bacs gris (déchets ménagers résiduels) : mardi et vendredi à partir de 6h

Pour les bacs jaunes et gris :
Sortie des bacs : la veille à partir de 19h (hiver 15/10 au 15/04) et à partir de 20h (été 16/04 au 14/10).

Rentrée des bacs : dès le fin de la collecte et au plus tard avant 21h le jour de la collecte.

Pour les encombrants dans les zones d'habitats collectifs :
Calendrier établi par Dijon métropole et distribué par les bailleurs.

Dépôt : la veille à partir de 21h
Plus d'infos ou oubli des dates de dépôt : Le site www.trionsnos-dechets-dijon.fr ou le numéro vert 0800 12 12 11 répondent à toutes vos questions.



HORAIRES DÉCHETTERIE

Bld de la Croix Saint-Martin
☎ 03.80.71.03.13.

Horaires d'été du 2 mai au 31 octobre

Du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 19h. Le samedi de 9h à 19h, le dimanche de 9h à 12h.



La déchetterie est ouverte 7 jours sur 7. (sauf le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre) Elle est réservée aux particuliers. **Son accès est gratuit.** Un agent vous accueille, contrôle les apports et vous oriente sur le site.

A la déchetterie, JE DÉPOSE :

déchets verts, papiers cartons pliés, verre d'emballage (bouteilles, pots, bocaux), ferraille, pneumatiques, textiles, bois, plastique, déchets d'équipements électriques et électroniques, ampoules basse consommation, huile moteur, filtre à huile, déchets diffus spécifiques (acides, solvants, vernis...), huiles de friture, huiles de vidange, batteries de véhicule léger, incinérables tout venant, gravats / inertes, plaques de plâtre

Mais JE NE DÉPOSE PAS :

ordures ménagères, déchets d'activités industrielles, artisanales et commerciales, déchets putrescibles (sauf déchets verts), amiante, déchets explosifs et radioactifs, bouteilles de gaz, extincteurs, déchets anatomiques et infectieux, médicaments.



HOTEL DE VILLE

Place Théodore-Monod
21800 Quetigny

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.30

Fax : 03.80.48.28.31

Courriel : mairie@quetigny.fr

Accueil de Loisirs des Huches Activités périscolaires

Accueil secrétariat les lundi, mardi et vendredi de 9h à 11h et de 15h à 17h30, le mercredi de 9h à 11h et de 16h30 à 18h et le jeudi de 15h à 17h30. (fermé le jeudi matin).

☎ 03.80.46.24.52

Bibliothèque Municipale

Fermée le lundi. Mardi de 16h à 18h30, mercredi de 13h30 à 18h30, jeudi de 16h30 à 18h30, vendredi de 15h30 à 19h, samedi de 10h à 16h30. Modification d'horaires pendant les vacances scolaires.

☎ 03.80.46.29.29

Château Services

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.00

Centre de Facturation Unique

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 (mercredi jusqu'à 16h30). Fermé les mardi et jeudi matin.

☎ 03.80.48.28.63

Multi accueil petite enfance

2 mois et ½ à 4 ans

Unité avec repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Unité sans repas : du lundi au vendredi de 7h30 à 12h et de 13h45 à 18h30.

☎ 03.80.46.24.47

Ecole Municipale de Musique, de Danse et des Arts

Espace Léo-Ferré

47 bis rue des Vergers

Lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h45. Mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h15.

Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30. ☎ 03.80.71.97.80.

Service Enfance et Jeunesse

Espace Pierre-Desproges

3, rue de l'Espace à Quetigny
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h. Le samedi de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.29.96

Point relais CREATIV' (Compétences et Emploi) et service Agir pour l'emploi

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

☎ 03.80.48.41.10

Police Municipale

Accueil secrétariat
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.40

Relais Assistantes Maternelles

Permanences le jeudi de 14h à 18h30, les lundi, mardi, mercredi, vendredi sur rendez-vous.

☎ 03.80.46.70.76

Service Culturel

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.43

Service Sports Vie associative

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 11h à 12h et de 13h30 à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

☎ 03.80.48.28.50

Service Social

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.41.20

Services Techniques

Accueil secrétariat du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h.

☎ 03.80.48.28.60

URGENCES

SAMU: 15
Pompiers: 18
Police: 17

Gendarmerie de Quetigny

1 Allée des Jardins, bureaux ouverts du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Le dimanche de 9h à 12h et de 15h à 18h

☎ 03.80.46.33.36

(permanences téléphoniques 24/24)

SOS 21 Visites et urgences médicales

☎ 03.80.78.68.68.

FESTIVAL
EN QUET'
D'AILLEURS

FÊTE DE LA
MUSIQUE

ET DES CULTURES DU MONDE

21 > 23
JUIN
À QUETIGNY

2018

GRATUIT

QUETIGNY.FR

K6 FM

REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

